



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 juillet 2021

N°1215

### Fonds de restructuration de commerces et autres locaux d'activité

#### Les 165 premiers projets sont sélectionnés



**Alain Griset**, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises et **Joël Giraud**, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité, annoncent les premiers projets qui bénéficieront du fonds doté de 60 millions d'euros mis en place dans le cadre de France Relance pour la période 2021-2022. L'objectif est d'accompagner la restructuration de quelques 6000 locaux d'activité sur une période d'au plus 5 ans.

165 premiers projets structurants sont annoncés aujourd'hui. Ils sont tous situés dans des villes moyennes (dont des villes participant au programme « action cœur de ville »), dans des territoires ruraux et dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Près de 13 millions d'euros de France Relance seront mobilisés à cette fin, et contribueront à générer 75 millions d'euros d'investissement dans ces communes, au bénéfice des commerces ou autres locaux de TPE/PME.

A titre d'exemple, le fonds soutiendra la restructuration de 69 locaux commerciaux dans l'hyper-centre et dans deux quartiers anciens périphériques de Saint-Etienne en cohérence avec une vaste opération d'intérêt national visant à lutter contre une dévitalisation structurelle. Ce programme, mené par l'Établissement public d'aménagement de Saint-Etienne (EPASE), vise à inverser la courbe de la vacance commerciale et contribuer ainsi à accélérer les actions en faveur de la rénovation urbaine.

Des territoires ruraux sont également accompagnés à l'image du programme soutenu par France Relance et porté par la foncière solidaire Village Vivants intervenant essentiellement en milieu rural. Il permettra ainsi de soutenir la réhabilitation de 13 locaux vacants, dont certains en friche, situés dans 10 communes rurales, dont 4 participent aux programmes « Petites Villes de demain ». Ce projet permettra de proposer des commerces multi-services, mais aussi des espaces de travail partagés, contribuant ainsi à la revitalisation de ces territoires tout en offrant de nouveaux services au bénéfice de leurs habitants.

Dans un contexte où les commerces de proximité sont durement éprouvés par la crise sanitaire et en complément des aides d'urgence mises en place par le Gouvernement, France Relance apporte une réponse structurante afin de redynamiser le tissu commercial, artisanal et des professions libérales des territoires les plus fragiles. Les opérateurs de ces foncières peuvent bénéficier d'un appui financier et technique de la Banque des Territoires qui les accompagne activement dans leur projet.

Cette mesure s'inscrit en cohérence avec les actions déjà engagées dans le cadre notamment des programmes de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires comme « Action cœur de ville » et « Petites Villes de demain » en renforçant leurs moyens d'action. Le fonds financé par France Relance permet de couvrir jusqu'à 50% du déficit d'une opération de restructuration permettant aux porteurs de projet d'engager plus rapidement et plus facilement les travaux.

*Alain Griset : « Cette mesure de France Relance est un outil inédit, immédiat et directement opérationnel de lutte contre la vacance commerciale qui permettra de mobiliser 60 millions d'euros de subvention pour redynamiser nos centres villes et centres-bourgs. A ce titre, il s'inscrit en soutien direct aux stratégies de revitalisation portées par les collectivités territoriales mais également de modernisation et de soutien au commerce de proximité. »*

*Joël Giraud : « En complément des mesures d'aides immédiates aux commerçants pendant la période de crise que nous venons de traverser, il fallait prendre à bras le corps la situation des petites villes qui voient leurs commerces fermer les uns après les autres : le fonds de restructuration vient permettre d'engager la redynamisation de ces territoires. »*

## **Contacts presse**

**Cabinet d'Alain Griset** : 01 53 18 46 41 - [presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr)

**Cabinet de Joël Giraud** : 01 44 49 84 37 - [communication.joelgiraud@cohesion-territoires.gouv.fr](mailto:communication.joelgiraud@cohesion-territoires.gouv.fr)